



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 90916

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur le rapport sur l'attribution éventuelle du bénéfice de la « campagne double » aux anciens combattants d'Afrique française du Nord. Ce rapport, commandé le 16 juillet 2004 à l'inspecteur général des affaires sociales M. Christian Gal, a été officiellement remis au ministre délégué aux anciens combattants le 6 juillet 2005. Les conclusions de ce rapport devaient, par la suite, être présentées devant le Parlement. À ce jour, il ne semble toujours pas inscrit à l'ordre du jour. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la présentation de ce rapport.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre délégué aux anciens combattants sur la réflexion en cours concernant l'éventuelle attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord fonctionnaires et assimilés. Il évoque notamment les délais de transmission du rapport de M. Gal vers le Conseil d'État. Le ministre rappelle que c'est à sa demande que M. Christian Gal, inspecteur général des affaires sociales, a réalisé une étude sur ce sujet. Ses travaux ont permis d'entendre l'ensemble des parties concernées et d'actualiser les données disponibles sur cette question complexe. Avant de communiquer ce rapport, il est apparu nécessaire de disposer d'un éclairage juridique complémentaire sur plusieurs de ses aspects. C'est pourquoi le ministre a indiqué que le Gouvernement saisissait pour avis le Conseil d'État. Cette transmission, effectivement différée pour des raisons de procédure, vient d'aboutir. Le Conseil d'État a été saisi le 30 mai 2006 par le secrétaire général du Gouvernement. Le ministre délégué aux anciens combattants ne manquera pas d'informer la représentation parlementaire et les associations lorsque l'ensemble des éléments nécessaires lui aura été remis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90916

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3523

Réponse publiée le : 4 juillet 2006, page 7035